





Procédure de vente.

Vente à terme

1	2	3	4	5	6
Présentation	Réservation	Engagement	Construction	Financement	Livraison
 Découverte des informations sur le projet Contact avec les courtiers et sélection du bien 	 Signature de la convention de réservation Accusé de réception des fonds par le notaire Mise en relation avec le partenaire bancaire pour validation du financement 	 Démarche en cas de retrait du 2° ou 3° pilier Signature d'un acte de vente à terme 	 Choix des cuisines et sanitaires Choix revêtements des sols et murs 	 Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire 	 Relevé des retouches et éventuels défauts sur place Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire Remise des clés
	Versement Acompte de réservation: CHF 20'000	Versement 20 % du prix de vente moins acompte de réservation		Banque UBS Morges Christophe Cherix +41 21 804 77 26 christophe.cherix@ubs.com	Versement 80 % du prix de vente







Documents à fournir.

Banque et notaire

Banque

- ☐ Dernière déclaration fiscale
- Trois dernières fiches de salaire
- ☐ Si primes ou bonus, justificatifs pour les trois dernières années
- Pour les indépendants, comptes et bilans des trois dernières années
- ☐ Certificat de caisse de pension
- Police d'assurance-vie et valeur de rachat (si existante)
- Justificatifs des fonds-propres
- Mensualités de leasing et ou crédit privé si existant

Notaire

- ☐ Carte assurance maladie
- ☐ Livret de famille
- ☐ Pièce d'identité / permis

